

Bulletin d'histoire politique

Fonds Georges-Émile-Marquis

Jean-Guy Pelletier



Volume 2, Number 3, Winter 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063402ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063402ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Pelletier, J.-G. (1994). Fonds Georges-Émile-Marquis. *Bulletin d'histoire politique*, 2(3), 39–43. <https://doi.org/10.7202/1063402ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

- 1) le fonds **Pierre-Dansereau**, aux cotes 22P4/151 à 154 où on peut lire de la correspondance, des rapports et des textes de conférences;
- 2) le fonds de l'**Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA)**, aux cotes 56P9e/267 et 56P11p/119, ajoute aux documents déjà cités des dépliants, règlements, questionnaires et circulaires produits par l'ICAP.

Informations générales

Adresse

Service des archives
 Université du Québec à Montréal
 Pavillon Athanase-David, local D-R 400
 1430, rue Saint-Denis
 Montréal (Qué.)
 H2X 3J8

Tél.: (514) 987-6130

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, sauf les jours fériés:
 de 9 h 00 à 12 h 00
 de 13 h 00 à 17 h 00

Installations

Le Service des archives met à la disposition du chercheur une salle de consultation. On y trouve des aires de travail, une bibliothèque contenant les instruments de recherche spécifiques à chaque fonds et des ouvrages de références ainsi qu'un terminal pour l'accès aux banques de données informatiques.

FONDS GEORGES-ÉMILE-MARQUIS

par Jean-Guy Pelletier
 Responsable du Service des archives
 Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Dans le premier numéro du présent bulletin publié à l'automne 1992¹, je présentais aux membres de l'association les archives de l'Assemblée nationale. Je disais que celles-ci, potentiellement très riches, sont malheureusement inconnues des chercheurs. Je profite donc de l'occasion pour faire l'inventaire d'un fonds qui illustre plusieurs facettes de l'administration québécoise et à ce titre peut être utile autant aux historiens qu'aux politologues.

Ainsi le fonds de M. Georges-Émile Marquis témoigne de ses activités à la direction de la Bibliothèque de la Législature de 1934 à 1952². Le travail du conservateur englobait bien des fonctions qui sont aujourd'hui déléguées: achat de livres et de périodiques, référence générale, etc.

Le fonds est indispensable pour faire, non seulement l'historique de l'évolution générale de la Bibliothèque, mais il illustre les relations entre les dirigeants politiques et les hauts fonctionnaires. Ce fonds, qui n'a pas été épuré, jette une lumière plutôt crue sur le patronage qui était alors considéré comme normal.

Georges-Émile Marquis eut une carrière assez peu banale. Né à Saint-Pierre-du-Sud, dans le comté de Montmagny, en 1878, il meurt à Québec en 1960. Il fréquente l'école modèle de St-Gervais de Bellechasse. Après des études à l'École Normale Laval, il enseigne pendant cinq ans successivement à Saint-Roch des Aulnais puis à Québec. Il occupe ensuite, pendant neuf ans le poste d'inspecteur d'écoles pour la Vallée de la Matapédia et la Baie-des-Chaleurs. En septembre 1914, il est nommé responsable du Bureau des statistiques de la province de Québec.

1. vol. 1, no. 1, p. 10-11.
2. Au moins, trois sources peuvent être consultées sur Marquis:
 - le fonds de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1,98 m., soit six boîtes; c'est le fonds dont il est question dans ce texte.
 - le fonds du Régiment de Lévis (P 411), conservé aux ANQ, qui porte sur sa carrière militaire.
 - Frère Magloire, *Bio-Bibliographie du Colonel G.-É. Marquis*, Québec, 1947, 53 p. Mémoire de diplôme présenté à l'Université Laval.

En 1934, c'est un scandale littéraire qui est la cause de sa nomination à la bibliothèque de l'Assemblée législative. Le rédacteur en chef du *Soleil*, Jean-Charles Harvey pressenti par le premier ministre Alexandre Taschereau pour remplir la fonction de bibliothécaire, vient de publier, en avril 1934, un roman, *Les demi-civilisés*, interdit par le cardinal Villeneuve. Dans le contexte de l'époque, il n'était plus question de laisser Harvey au contact de lecteurs³. Donc « à la bibliothèque, M. Taschereau nomma le colonel Marquis, statisticien depuis vingt ans, et, à Harvey, écrivain et journaliste depuis toujours, il confia la statistique⁴ ».

Arrivé à son nouveau poste dans des circonstances aussi heureuses, Marquis bénéficie de la confiance du premier ministre et de ceux qui sont ses supérieurs immédiats, les orateurs-conjoints, c'est-à-dire l'Orateur du Conseil législatif et l'Orateur de l'Assemblée législative, qui se relaient d'une année à l'autre pour diriger la bibliothèque. Il sera intéressant pour un chercheur de faire des comparaisons entre les différents présidents, avec qui, il fut amené à travailler. On complétera ainsi nos connaissances de certains hommes politiques. Le libéral Hector Laferté apparaît comme un amoureux des livres. Paul Sauvé ensuite, qui préside, lors du premier mandat de Duplessis, semble très difficile à rejoindre et se désintéresse de la Bibliothèque.

C'est à Valmore Bienvenue, qui n'a exercé la fonction d'Orateur que durant quelques mois en 1942, qu'il adresse au moment de sa nomination comme ministre la lettre la plus chaleureuse:

Vous avez été peu de temps administrateur de la Bibliothèque et je regrette votre départ. Il y avait beaucoup de plaisir à servir sous un homme bienveillant comme vous, et surtout sous un homme qui sait mener rondement les affaires et qui laisse au chef la latitude voulue pour avoir de l'autorité et du prestige. Vous avez une discipline de travail que j'ai admirée et que j'ai bien rarement rencontrée depuis quarante-deux ans que je suis dans le

service public. Sans avoir la rigidité de la discipline militaire, elle lui ressemble beaucoup. Ce qui fait qu'avec vous ordre et devoir sont des synonymes⁵.

Alexandre Taché, qui fut Orateur durant la plus grande partie du second régime de Duplessis exerça le plus longtemps ces fonctions. Ses relations avec Marquis furent correctes, même si les échanges furent quelquefois assez virils. Par exemple, au sujet de l'engagement d'une sténo-dactylo, Marquis lui fait remarquer brutalement: « Il me semble que les besoins de la Bibliothèque devraient avoir préséance sur votre patronage⁶ ».

Les archives de Marquis nous permettent aussi de prendre connaissance des procès-verbaux et des décisions du comité mixte, qui s'appellera aussi comité de régie de la bibliothèque. Ces documents sont indispensables pour tracer l'historique de cette institution et illustre d'une façon concrète la mentalité et les préjugés de l'époque. Par exemple, le compte rendu de la réunion du 1^{er} juin 1940 mentionne qu'il faudra, « à l'avenir, restreindre considérablement l'achat des romans et autres publications du même genre, afin de conserver à la Bibliothèque son véritable caractère [...] Ne vaut-il pas mieux, en effet, se débarrasser des romans populaires qui attirent à la bibliothèque une clientèle dont il aurait lieu de se dispenser⁷ ».

Nous trouvons dans le fonds des exemples révélateurs de relations de confiance avec les premiers ministres libéraux Taschereau et Godbout. Par contre, nous n'avons trouvé que deux échanges avec Duplessis, même s'il est fait allusion à quelques rencontres. En novembre 1937, lors de sa visite de la Bibliothèque, Duplessis note l'absence du portrait de l'Orateur du moment, Paul Sauvé, dans la galerie, il fait la remarque typique à Marquis qu'il « oublie les vivants⁸ ». Autre échange entre les deux hommes, en 1950, Marquis suggère à Duplessis de faire publier des causeries radiophoniques de Paul Gouin; Duplessis manifeste le désir de « le recevoir

3. Le cardinal Villeneuve est-il vraiment intervenu auprès de Taschereau contre la nomination de Harvey? Nos recherches aux archives de l'Archevêché de Québec ont été vaines à ce sujet.
4. Jean-Charles Harvey, *Les Demi-civilisés*, édition de 1962, p. 10.

5. Marquis à Bienvenu, le 9 novembre 1942.
6. M. à T., 31 décembre 1946.
7. Quelle clientèle? M. à Godbout, le 5 décembre 39: « je tiendrais à avoir une couple de dames, pour servir notre clientèle féminine, attendu qu'au moins les trois quarts des emprunteurs de livres sont des jeunes filles ou des dames ».
8. M. à Alphonse Raymond et Paul Sauvé, le 8 novembre 1937.

pour discuter de cet intéressant projet⁹ », qui semble n'avoir eu aucune suite.

Il serait intéressant de connaître ce que Duplessis pensait de ce haut fonctionnaire; savait-il que Marquis avait qualifié la prise de pouvoir par l'Union nationale en 1936 « l'année de la grande noirceur¹⁰ ».

Contrairement à une légende répandue dans le milieu et sous des dehors brusques, Marquis était un amoureux des livres qui a pris à cœur les intérêts du service public. Le portrait qu'il trace des hommes compétents qu'il recherche pour la bibliothèque est très actuel: « Il faut au moins quelqu'un qui ait de la lecture, et même, beaucoup de lecture, qui connaisse les auteurs anciens et modernes et, de plus, qui ait des notions sur la Bibliothèque. Il existe aujourd'hui des écoles de bibliothécaires [...] Si le conservateur doit accepter, comme collaborateur, n'importe quel raté ou ignorant, la Bibliothèque continuera d'avoir la réputation qu'elle a dans le public¹¹ ». Ces ratés et ces ignorants, il les appelle aussi « des colles¹² » ou « des pains bénits », qui, avec des gros salaires, s'en viennent ici pour faire des travaux personnels [...] Je comprends que c'est une coutume antique, mais qui n'a rien de solennel¹³ ».

Toutefois, parmi les gens ainsi placés à la Bibliothèque, il y eut des personnalités valables comme René Garneau, qui profita de son séjour pour produire un rapport préconisant une réforme de la Bibliothèque¹⁴. Il y eut aussi Albert Rioux, ancien sous-ministre à l'Agriculture.

Ce fonds peut aussi permettre à un historien d'étudier la réalité du patronage non seulement pour le recrutement du personnel, mais aussi pour les achats de livres et les travaux de reliure.

9. M. à Duplessis, le 20 juin 1950 et Duplessis à M., le 21 juin 1950.

10. M. à Jean Bruchési, le 17 mai 1940: « Avec 1936, l'on a vu tomber, tour à tour, *L'enseignement Primaire*, *Le Journal de l'Agriculture*, la plupart des rapports ministériels et le don d'un certain nombre de volumes à quelques privilégiés. Ce fut, en quelque sorte, l'année de la grande noirceur, du *blackout* [sic] intellectuel ».

11. M. à Taschereau, le 1^{er} octobre 1935.

12. M. à Taché, le 24 janvier 1947.

13. M. à Taché et Alphonse Raymond, le 15 avril 1947.

14. Nous avons déjà relaté dans un article que Garneau fit son enquête sans aucune consultation avec Marquis. Pelletier, Jean-Guy, *Le rapport Garneau*, dans *Le Bulletin de la bibliothèque*, 15, 2 (août 1985), p. 10-14.

C'est souvent l'Orateur qui se met en communication avec un libraire pour commander les livres nécessaires¹⁵. D'ailleurs à chaque changement de gouvernement, Marquis demande rituellement au nouveau premier ministre ou au nouvel Orateur: « À qui dois-je confier la reliure et le marquage au sceau de la Bibliothèque¹⁶ »? Sous les libéraux que ce soit Taschereau ou Godbout, c'est *Le Soleil*¹⁷, qui perd le contrat sous Duplessis.

Certains cas de patronage retrouvés dans les dossiers sont assez savoureux, comme celui de cette demoiselle de Saint-Gervais de Bellechasse (paroisse d'adoption de Marquis). Émile Boiteau, député de l'Union nationale dans Bellechasse demande qu'on lui accorde un contrat de reliure: « Comme St-Gervais m'a donné cent-quatre voix de majorité à la dernière élection, et que je lui dois en grande partie mon élection, pas besoin de vous dire que cette faveur à l'une de ses habitantes serait vivement appréciée par cette population, et serait de nature à maintenir ma popularité¹⁸ ». Marquis recommande la même personne au premier ministre Godbout: « Cette demoiselle [...] a un frère Père Blanc, en mission, et elle l'aide dans toute la mesure de ses revenus¹⁹ ».

Ce fonds d'archive pourrait aussi servir à illustrer les relations de travail, pas toujours harmonieuses entre hauts fonctionnaires. Un directeur de bibliothèque doit être diplomate, surtout quand vient le moment de récupérer les livres prêtés. À l'époque, le bruit courait que la bibliothèque avait perdu beaucoup de livres. Pourtant Marquis utilisait quelquefois un langage assez violent pour convaincre les retardataires et cela quelque soit l'importance du personnage. Ce n'était pas la meilleure façon de se créer des amis parmi ses collègues.

Ainsi il écrit au chef du Service de la protection des forêts, Henri Kieffer, qui ne veut pas rendre ses livres: « Si tous nos emprunteurs faisaient

15. T.-D. Bouchard à M., le 6 novembre 1935.

16. M. à Paul Sauvé, Orateur de l'Assemblée, le 15 octobre 1936.

17. Adélar Godbout à M., le 6 décembre 1939: il demande de répartir les travaux de reliure comme suit: 1/2 au *Soleil*, 1/4 à *L'Action Catholique*, 1/8 imprimeur indépendant et 1/8 imprimeur indépendant. Faut-il s'étonner que le premier ministre doive s'occuper de telles trivialités? On en trouve de nombreux exemples dans le fonds.

18. Boiteau à Paul Sauvé, le 5 février 1937.

19. M. à Godbout, le 19 décembre 1939.

comme vous, il n'y aurait plus bientôt, dans la Bibliothèque, que les colonnes et les rayons²⁰ ».

Même deux institutions de l'époque dans le monde des hauts fonctionnaires, Pierre-Georges Roy et Jean Bruchési, n'échappent pas à ses invectives. Roy, l'archiviste méticuleux, qui s'était permis de rétrograder notre militaire reçoit une demande de rectification: «Je présume que la lettre que vous avez adressée au Lt-col. L.-J.-D. Marquis m'est destinée. Je regrette d'avoir à vous apprendre que mon frère est décédé. Mes initiales sont G.-E., pour Georges-Émile, et je suis colonel et non lieutenant-colonel²¹ ».

Pour des raisons obscures²², Marquis semble avoir pris en grippe Bruchési, le sous-secrétaire de la province: ce dernier, dit-il, « n'est pas officier de liaison entre la Bibliothèque et le Secrétariat provincial. La Bibliothèque semble l'intéresser beaucoup, puisqu'à chaque instant il se mêle de problèmes relatifs à son administration, qui ne le regardent pas. Si vous êtes obligé, dit-il à Roy, de souffrir ce touche-à-tout, moi je ne le suis pas²³ ». Les échanges aigres-doux vont continuer et pour communiquer avec Bruchési, Marquis passe par le patron de ce dernier, le Secrétaire de la province, Hector Perrier. Il en profite pour dire au ministre: « Je ne veux pas être berné par ce petit monsieur²⁴ ». Jean Bruchési rétorque à Marquis: « À défaut de politesse, vous pourriez tout au moins avoir un peu de jugement²⁵ ».

L'historien en consultant les rapports de Marquis se rendra compte que ses réalisations sont indéniables. La bibliothèque commence sous son règne à sortir de sa léthargie et le personnel

qui avaient été depuis des années « aussi abandonnés que les colons qui furent jadis laissés sur l'île au Sable par le marquis de la Roche²⁶ » est mieux formé et plus compétent. Plusieurs employés suivent des cours de bibliothéconomie ou d'anglais. Le sous-sol est en voie de réaménagement, l'éclairage amélioré, la classification est complétée, il a même obtenu un troisième fichier et il suggère dans son dernier rapport annuel de faire microfilmer les journaux.

Par contre, d'autres projets n'ont pas abouti. Même si Godbout était personnellement favorable à la création d'un bureau central des publications gouvernementales à la Bibliothèque, l'idée n'eut pas de suite. Cependant, non sans difficultés, Marquis obtient que les ministères lui fassent parvenir leurs documents. Malgré ses nombreuses demandes, la salle de lecture est toujours en dehors du contrôle du conservateur²⁷.

On découvre aussi dans ce fonds de nombreux témoignages sur la mentalité conservatrice de l'époque. Le colonel n'admet à la réserve de la Bibliothèque que les « hommes ayant fait un cours classique complet²⁸ » et il est très prudent en ce qui concerne les acquisitions²⁹.

Manifestement dépassé par les événements après toutes ces années de carrière administrative, on peut se demander pourquoi le conservateur n'a pas pris sa retraite plus tôt? Nous avons là une bonne illustration de la condition pénible des fonctionnaire. Pour une simple question de gros sous, de retraite insuffisante, Marquis demeure en poste à la bibliothèque jusqu'à l'âge canonique de 74 ans. Satisfait en 1934 du salaire de 4 000 \$ dont il avait remercié le premier ministre, au fil des années, il se rend compte que ses homologues

20. M. à Kieffer le 23 avril 1940.

21. M. à P.-G. Roy, le 24 avril 1939.

22. M. à Jean Bruchési, le 17 mai 1940: peut-être parce qu'il croit Bruchési responsable du fait qu'il ne reçoive plus personnellement un exemplaire des livres de récompense destinés aux écoles, en effet de 1905 à 1936, le Surintendant de l'Instruction Publique lui a toujours fait don d'un exemplaire des livres de récompenses destinés aux écoles. « Je vous prie de bien vouloir revenir à l'ancien état de choses, à défaut de quoi j'adresserai ma supplique à un tribunal supérieur, dans un document public ». Le lendemain, Bruchési lui répond qu'il n'y est pour rien. Une autre raison de l'animosité des deux hommes pourrait être le fait que René Gameau et Lorenzo Masson qui ont été placés à la bibliothèque sont les protégés de Bruchési.

23. *Ibid.*

24. M. à Hector Perrier, le 19 janvier 1943.

25. Jean Bruchési à M., le 20 janvier 1943.

26. M. à Laferté, le 14 mai 1940.

27. M. à Taché, le 19 mars 1945: Se plaint d'un portier qui se tient d'ordinaire dans la salle de lecture, de 9 à 10 heures où il lit les journaux alors que la porte est ouverte. Il est là coiffé, la pipe au bec et les deux pieds sur le bureau, à la vue de tous ceux qui entrent.

28. M. à Sauvé, mars 1939, rapport annuel, p. 10.

29. M. à Adrien Dufresne, architecte, Beauport, le 24 juillet 1940: « Sur les dix-sept volumes de Privat [...] il n'y en a que quatre que je pourrais acheter, étant donné que l'oeuvre d'imagination de Privat est plutôt dévergondée et cotée comme dangereuse, quand elle n'est pas défendue, par les critiques catholiques [...] je dois publier, chaque année, la liste des livres que nous achetons et je ne pourrais risquer d'afficher du Maurice Privat dans cette liste ». Cet auteur est oublié et anodin aujourd'hui.

ont progressé dans l'échelle salariale. Il demande aux orateurs de faire hausser son traitement. Il revient à la charge, dans chaque rapport annuel, il s'adresse même directement aux premiers ministres. Ses démarches sont vaines. Son assistant, Jean-Charles Bonenfant, le dépasse même au début de 1952, avec 4 500 \$.

Ce dernier, qui est à la Bibliothèque, depuis novembre 1939, devait ronger son frein, en silence. Commence alors une autre histoire que les archives raconteront un jour, si un chercheur se donne la peine de consulter le fonds Bonenfant aussi conservé à l'Assemblée nationale.

Glissons cette dernière anecdote: Le directeur de la Bibliothèque municipale de Montréal, Jules Bazin, écrit à Bonenfant pour lui souhaiter « un long et doux règne, je ne puis cependant m'empêcher de me demander, dit-il, si vous saurez bien conserver les livres du Parlement. Êtes-vous au moins caporal dans la Réserve »? Bonenfant, avec le sens de l'humour assez caustique qu'on lui connaissait, lui répond: « Je vous remercie de vos félicitations. Je n'ai aucun grade dans l'armée mais comme dans les guerres modernes les civils ont maintenant autant d'importance que les militaires, j'espère pouvoir tenir jusqu'au bout³⁰ ».

Le fonds de Marquis n'est qu'un des exemples de fonds que l'Assemblée nationale possède, nous avons aussi la correspondance de plusieurs autres directeurs de la Bibliothèque comme Bonenfant, Desjardins et le dernier qui vient de quitter ses fonctions, M. Prémont.

RECENSIONS

André Bernard, *PROBLÈMES POLITIQUES: CANADA ET QUÉBEC*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, 178 p.

Les enjeux et les résultats de la dernière campagne électorale fédérale ont mis en évidence plusieurs problèmes politiques qui suscitent de la controverse au sein de l'opinion publique et dont le règlement n'est pas sans opposer les autorités politiques canadiennes et québécoises. Comme l'a fort bien démontré le politologue André Bernard, dans un livre paru à la veille du déclenchement des élections fédérales, les problèmes politiques sont, de par leur nature même, extrêmement difficiles à étudier en raison de leur complexité, de leur interdépendance, de leur nombre, de leur variété, de leur caractère changeant et de leur évolution particulière. Conscient des limites imposées par son objet d'étude, Bernard se propose d'analyser scientifiquement quelques problèmes politiques, dans le but ultime de contribuer à éclairer les débats qu'ils provoquent et de faire ressortir les aspects politiques qui les sous-tendent. La crise de légitimité qui affecte actuellement les autorités politiques, la gestion des finances publiques, le maintien des programmes sociaux, l'élaboration et l'application des politiques en matière d'immigration et de natalité et les relations entre le Canada et le Québec retiennent plus particulièrement l'attention de Bernard. Prudent et réaliste, ce dernier annonce, dès le départ, qu'il n'a nullement l'intention de proposer des solutions susceptibles de résoudre les problèmes précités.

Bernard constate d'abord que les autorités politiques à travers le Canada traversent une crise de légitimité qui pourrait, éventuellement, avoir de sérieuses conséquences sur le fonctionnement et l'organisation des institutions politiques et sur les politiques gouvernementales. Selon Bernard, cette crise est le produit d'une aggravation de l'insatisfaction suscitée par l'exercice du pouvoir dans la société. L'insatisfaction de la population se manifeste notamment à l'endroit du régime politique, des partis politiques, des chefs politiques, des hommes et des femmes politiques. Dans l'optique de Bernard, cette crise n'est pas sans précédent et n'est certes pas plus grave que les autres. La rébellion des Patriotes de 1837-1838, la pendaison de Louis Riel en

30. Jules Bazin à Bonenfant, le 11 février 1953 et Bonenfant à Bazin, le 12 février 1953.